

## **Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail**

---

### **Permis de travail de nuit (article 17 Loi sur le travail (LTr))**

- 07-10648 / 110194  
DBS Transport SA, 1217 Meyrin  
technicien de maintenance sur le site de l'entreprise Firmenich SA, 1217 Meyrin.  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques  
6 H  
01.03.2007–28.02.2010 (Modification)
- 07-10671 / 109359  
Galliker Transports SA, 1032 Romanel-s-Lausanne  
département du congelé  
besoins spéciaux de consommation  
1 H  
03.10.2007–30.09.2010 (Renouvellement/modification)
- 07-10672 / 101416  
Firmenich SA, 1242 Satigny  
usine «Arômes»  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
97 H, 2 F  
28.05.2006–31.05.2009 (Modification)
- 07-10673 / 101416  
Firmenich SA, 1242 Satigny  
usine «Parfums»  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
36 H  
01.01.2007–31.12.2009 (Modification)

### **Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)**

- 07-10686 / 100391  
Société Coopérative Migros Vaud, 1024 Ecublens VD  
Poissonnerie  
besoins spéciaux de consommation  
20 H, 20 F  
01.10.2007–31.01.2010 (Modification)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

*Voies de droit*

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Effingerstrasse 31, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

## Permis concernant la durée du travail octroyés

---

### Permis de travail de nuit (art. 17 LTr)

- 07-10562 / 101648  
Louis Bélet SA, 2943 Vendlincourt  
secteur production (CNC)  
besoin urgent  
5 H  
01.09.2007–31.08.2010 (Nouveau permis)
- 07-10578 / 100378  
Crema S.A., 1522 Lucens  
soins aux fromages  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
6 H  
01.11.2007–31.10.2010 (Renouvellement)

### Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) (art. 17 LTr)

- 07-10545 / 100561  
Hilcona Gourmet S.A., 1350 Orbe  
préparation des matières premières, garnissage des fonds, logistique, nettoyage  
des installations et entretien des machines  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
59 H, 112 F  
08.08.2007–07.08.2010 (Modification)

### Permis de travail de nuit et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)

- 07-10359 / 109933  
ACR Fuchs, Hanimann & Cie, 1227 Carouge GE  
secteur prestataire de service sonorisation, conférence  
besoins spéciaux de consommation  
4 H  
01.10.2007–30.09.2010 (Renouvellement)
- 07-10431 / 100012  
Nestlé Suisse S.A., 1636 Broc  
production chocolat, secteurs: confiserie, tablette, conditionnement et expédition.  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
243 H, 243 F  
28.08.2006–19.08.2009 (Modification)

- 07-10566 / 100535  
Pasta Gala Division de Coop, Bâle, 1110 Morges  
fabrication des pâtes, préparation des oeufs  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
12 H  
15.03.2007–14.03.2010 (Modification)
- 07-10577 / 101785  
W. Gassmann AG, 2504 Biel/Bienne  
machine offset 8 couleurs MAN-Roland  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
6 H  
01.11.2007–13.01.2010 (Renouvellement/modification)

**Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)**

- 07-10606 / 109234  
COOP Région Logistique Suisse Romande, 1123 Aclens  
exploitation  
besoins spéciaux de consommation  
50 H  
01.08.2006–31.07.2009 (Modification)

**Permis de travail du dimanche et de jours fériés (art. 19 et 20a LTr)**

- 07-10542 / 100507  
LBG Hôtels Services SA, 1816 Chailly-Montreux  
traitement du linge (lavage, repassage et conditio  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
12 H, 25 F  
17.04.2005–16.04.2008 (Modification)

**Permis de travail en continu atypique (art. 24 LTr, art. 39 OLT 1)**

- 07-10432 / 100012  
Nestlé Suisse S.A., 1636 Broc  
production chocolat, secteur: confiserie, conditionnement et expédition  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
198 H, 212 F  
01.08.2007–19.08.2009 (Nouveau permis)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

*Voies de droit*

Conformément aux art. 44 ss LPA ces décisions peuvent être attaquées devant le Tribunal administratif fédéral, Case postale, 3000 Berne 14, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, les permis et leur justificatif, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Effingerstrasse 31, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

16 octobre 2007

Secrétariat d'Etat à l'économie:  
Direction du travail

## **Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail**

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	2007
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	42
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	16.10.2007
Date	
Data	
Seite	6826-6830
Page	
Pagina	
Ref. No	10 141 017

Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen.

Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses.

I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.